

Communiqué de l'ACDA (Agir pour le changement et la démocratie en Algérie)),

en commémoration du soulèvement d'octobre 1988.

Le soulèvement du 5 octobre 1988 : un moment fondateur

Le 5 octobre 1988, des milliers de jeunes occupent les rues d'Alger pour réclamer, avec fracas, plus de droits et de justice. En quelques jours, la révolte gagne la plupart des grandes villes du pays. L'état de siège est déclaré : les responsables politiques et militaires répondent par le mépris, et ne tardent pas à ordonner une répression sanglante, d'une ampleur et d'une intensité inégalées depuis l'indépendance. Officiellement de 161 morts, le bilan dépasse, en réalité, les 500 morts ; il y a des centaines de blessés et de manifestants arrêtés, et parfois torturés.

Le bouleversement est général, en particulier chez celles et ceux qui avaient résisté contre le colonialisme, lutté pour la libération du pays, comme le fit remarquer Mohammed Harbi : « Les militants de ma génération, qui ont connu la colonisation, ne peuvent pas ne pas être bouleversés par l'image de nos enfants assassinés, les enfants de notre peuple pauvre, les enfants sans espoir ni avenir, les enfants dont les martyrs de nos montagnes et de nos villes pensaient qu'ils seraient les bénéficiaires de la libération de notre pays. »* D'aucuns considèrent même que la rupture ainsi intervenue entre le peuple et le pouvoir est consommée, et que rien ne viendra la combler.

Le soulèvement d'octobre 1988 a ouvert une brèche de liberté dans un pays dominé par la dictature et le régime du parti unique. Une effervescence politique sans précédent a traversé la société. Des dizaines de partis politiques, d'associations et de journaux ont été fondés par des Algériennes et des Algériens assoiffés de liberté.

L'arrêt du processus électoral par la junte militaire, le 11 janvier 1992, et le basculement des islamistes dans la lutte armée ont laminé les espoirs de démocratie et de justice sociale surgis durant cette période. En plus des centaines de milliers de victimes, la violence de la guerre civile a provoqué des peurs et des régressions terribles tant au plan social que politique.

Aujourd'hui, le régime craint que l'essor des luttes démocratiques et sociales des peuples du monde arabe ne s'étende à l'Algérie, et que les mobilisations sociales que connaît le pays depuis plusieurs mois ne se prolongent par une révolte générale des Algériennes et Algériens pour leurs droits sociaux et leurs libertés confisquées. Pour toute réforme, il se contente d'un remodelage superficiel, ne remettant nullement en cause le contrôle exercé par les services de sécurité sur le paysage politique, associatif et médiatique.

Ainsi, dans le cadre des récentes « réformes » annoncées par le pouvoir, les partis et les associations devront encore quémander leur agrément au ministère de l'Intérieur, et l'exécutif interviendra dans la composition des autorités de régulation de la presse, qui, malheureusement, ne seront pas constitués des seuls professionnels. Quant aux modifications relatives au code électoral aux fins de garantir, dit-on, « l'honnêteté des élections », elles ne feront pas oublier aux Algériennes et Algériens que la principale fraude exercée par le régime est ce pouvoir discrétionnaire dont il dispose pour modeler la scène politique, associative et médiatique comme bon lui semble, au nom des "impératifs de sécurité nationale".

Malgré le nouveau souffle permis par les soulèvements démocratiques en cours dans le monde arabe, nous avons du mal à sortir de la glaciation politique dans laquelle nous avons été enfermés. Nous avons encore du mal à nous organiser et à nous rassembler pour faire émerger une alternative politique démocratique crédible et audible. C'est en ce sens que le soulèvement d'octobre 1988 restera un moment fondateur, un tournant dans l'histoire de notre pays. Aussi avons-nous le devoir de le revisiter, d'en faire le bilan critique, pour envisager le reste du chemin à parcourir, en finir avec ce régime autocratique, violent, qui divise pour régner et fonder la république citoyenne, sociale et démocratique.

Dans cette situation, nous, Algériennes et Algériens résidant en dehors du pays, avons une responsabilité particulière : avec le recul qui est le nôtre, nous avons la responsabilité de faire connaître la myriade de mouvements de contestation en Algérie même qui sont l'expression riche, polymorphe, de la société civile, d'organiser les débats et confrontations intellectuelles et

politiques nécessaires, dans des cadres collectifs pluriels et indépendants, pour situer les blocages et contribuer à faire émerger un solide mouvement d'opinion en faveur du changement démocratique dans notre pays.

* « Lettre aux citoyennes et citoyens algériens. 24 mars 1989 », revue Sou'al, n° 9-10.